

# Suicide d'un agent France Télécom : le procureur ne met pas en cause le groupe

Tôt ce mardi 11 août, un agent technicien de France Télécom, âgé de 28 ans, s'est donné la mort dans son garage, à son domicile à Besançon (Doubs) – information de source syndicale, largement confirmée depuis lors.

Selon le parquet, le jeune homme, Nicolas G, célibataire sans enfants, a laissé une lettre où il expliquerait les raisons de son geste. Et il serait « impossible » d'établir un lien de cause à effet entre sa situation professionnelle et son état psychique.

Ce mercredi matin, 12 août, environ 150 salariés de France Télécom se sont réunis à Besançon pour marquer leur préoccupation, à l'appel des syndicats Sud-PTT et CGT, rapporte l'AFP.

Ce suicide, on s'en doute, ne peut que relancer le débat sur l'influence des restructurations à répétition dans les grands groupes, des situations qui suscitent stress et malaise au travail.

Mais, dans ce cas précis, à l'inverse, semble-t-il, de ce qui s'est passé dans d'autres groupes comme Renault ( [centre des études de Guyancourt](#) ), il n'est pas évident d'estimer que ce technicien de France Télécom ait agi suite à des pressions ou à des dysfonctionnements dans son environnement professionnel. Selon les éléments recueillis par la justice (la lettre laissée par l'intéressé), il s'agirait d'une affaire de vie privée.

## **20è suicide enregistré par un observatoire syndical**

Pourtant, les responsables syndicaux tirent la sonnette d'alarme:

*« Depuis février 2008, c'est le 20è suicide enregistré à France Télécom par l'Observatoire du stress et de la mobilité forcée »* créé par les syndicats Sud-PTT et CFE-CGC, a précisé Patrick Ackermann (Sud-PTT) à l'Agence France Presse. Il a ajouté que cet observatoire a également enregistré 12 tentatives de suicide sur la même période.

*« Même s'il avait des problèmes personnels qui ont pu peser, son geste est en lien avec le travail »*, estiment les représentants syndicaux. L'AFP rapporte ces sources syndicales, selon lesquelles Nicolas G *« était confronté à une mobilité forcée depuis plusieurs mois »*. *« Il avait récemment été nommé sur un poste qu'il a ressenti comme très disqualifiant »*.

Il est vrai que son poste a été supprimé en 2008. Spécialiste de l'énergie, il avait dû se reconvertir comme technicien d'intervention chez les clients.

Selon la direction de France Télécom, *« le groupe et d'abord les managers les plus proches de ce salarié avaient décelé son mal-être puisqu'ils avaient directement alerté le médecin du travail et l'assistante sociale. Il avait été reçu par les deux et des actions avaient été engagées »*, a-t-elle précisé.

France Télécom a subi de profondes transformations ces dernières années, en particulier depuis son changement de statut officialisé en 2004, le groupe restant contrôlé par l'Etat mais devenant une société privée. Entre 2006 et 2008, un vaste plan de restructuration a conduit au départ de

22.000 salariés, la plupart avec des accord de volontariat ou formules d'essaiage.

La direction de France Télécom a fait part « *de l'émotion du groupe et de ses salariés par rapport à une situation individuelle dramatique* » .

L'AFP mentionne qu'un salarié du groupe s'est suicidé à Quimper le 31 juillet dernier et un autre à Marseille le 14 juillet. Dans ce dernier cas, la victime avait dénoncé dans une lettre sa « *surcharge de travail* » et un « *management par la terreur* » . Pour la direction, il s'agit de « situations différentes ».